

Alliance entre la recherche et la pratique – Le Québec doit continuer à innover

Article n° 11.03.14 Mots-clés : gestion par résultats, loi 88, décentralisation, gouvernance, objectifs de résultat.

« On ne saurait améliorer les pratiques éducatives ou en introduire de nouvelles sans les appuyer sur les connaissances acquises par la recherche. On ne saurait non plus faire avancer la recherche sans tirer les enseignements des expériences et des innovations qui ont passé l'épreuve du terrain. Il faut donc intensifier le dialogue et multiplier les collaborations entre les chercheurs et les praticiens. »

Conseil supérieur de l'éducation¹

expérience

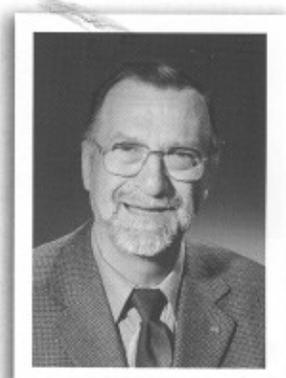
Michel Gauquelin

Directeur général
Centre de transfert pour
la réussite éducative
du Québec (CTREQ)



Pierre Potvin, Ph. D., ps. éd.

Professeur titulaire, associé
Département de psychoéducation
Université du Québec à Trois-Rivières
Chercheur associé au GRIAPS et au
CRIRES, chercheur consultant au CTREQ



Une fois réglée la question de l'accessibilité de l'enseignement secondaire, la bataille des diplômes n'était pas gagnée pour autant. Au Québec, la question de l'abandon prématuré des études est devenue un problème de société au début des années soixante-dix – et l'est toujours.

Pour lutter contre les échecs et le décrochage scolaires, on a vu se multiplier, à partir des années quatre-vingt, les initiatives de professionnels ou d'enseignants, les programmes plus structurés de commissions scolaires ou de ministères. Mais les solutions empiriques ainsi dégagées ne sont que partielles. Par ailleurs, si, depuis une quinzaine d'années, d'importants efforts de recherche portent sur le thème de la persévérance et de la réussite scolaires, le transfert des connaissances ainsi produites bute toujours sur le manque de collaboration entre les milieux de la recherche et ceux de la pratique, et sur la culture propre à chacun d'eux.

En effet, l'utilité des retombées de leurs travaux n'est pas la première priorité des chercheurs, qui s'efforcent avant tout d'analyser et de comprendre une situation; quant aux acteurs du terrain, ils veulent régler un problème le plus rapidement possible et sont souvent peu disposés à collaborer à des travaux de recherche. Cependant, les jalons d'une collaboration fructueuse entre ces groupes ont été posés et permettent d'envisager l'avenir avec

confiance. En matière de réussite éducative, le changement véritable passe par l'innovation.

En 1992, un partenariat entre la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et l'Université Laval a permis de créer le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), qui a rapidement exercé un leadership en ce qui concerne la compréhension du phénomène de l'échec et du décrochage, l'identification de ses causes et l'évaluation des moyens et modèles d'intervention.

À la même époque, l'alliance entre la recherche et la pratique démontre sa pertinence dans la recherche-action. De plus, les organismes de financement de la recherche demandent aux chercheurs de consacrer davantage d'efforts au transfert des résultats de la recherche, afin de répondre aux besoins des milieux de pratique. C'est ainsi que l'on assiste à la naissance d'une nouvelle génération de chercheurs, préoccupés par l'alliance avec ces milieux.

Un autre pas décisif est franchi en 2002 avec la création du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ). Des acteurs de la recherche et de grandes organisations du réseau de l'éducation se donnaient

1. *Le dialogue entre la recherche et la pratique en éducation : une clé pour la réussite*, Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2004-2005, Québec, 2006, p. 93.

ainsi pour mission de stimuler et de contribuer à concrétiser l'innovation dans le domaine de la réussite éducative, grâce au transfert des résultats de la recherche, à l'appui de l'expérience de la pratique et à des services de liaison et de veille.

L'État venait justement de reconnaître l'importance de l'innovation sociale, « qui permet une meilleure adaptation des services aux besoins de la population et qui stimule l'évolution des milieux de pratique, des organisations publiques ou communautaires ou des milieux de l'éducation. »

En 2006, le Conseil de la science et de la technologie proposait un schéma de la chaîne de valorisation d'une innovation sociale, depuis l'obtention de résultats de recherche jusqu'à leur appropriation par un milieu utilisateur; l'année suivante, le Réseau québécois en innovation sociale publiait son propre schéma. Au CTREQ, les étapes de réalisation des projets s'inscrivent dans une démarche comparable.

L'alliance entre la recherche et la pratique est à l'ordre du jour. Le Conseil supérieur de l'éducation prône l'intensification du transfert de la recherche et de la diffusion des savoirs pratiques, ainsi que l'accompagnement professionnel des praticiens pour favoriser l'accès aux recherches et encourager les pratiques innovantes. Il insiste sur l'importance des zones d'interface permettant de réduire la distance entre praticiens et chercheurs. D'où le rôle clé de mécanismes de transfert efficaces, structurés et permanents. Ce qui implique le développement de la concertation, de la collaboration, du partenariat entre les acteurs, individus et institutions préoccupés par la réussite éducative. En effet, au-delà de la dimension scolaire, c'est l'éducation au sens large qui est en cause : il s'agit de soutenir les jeunes dans le cheminement qui en fera des citoyens à part entière.

Un processus opérationnel permet de faciliter la conception, la réalisation, la diffusion et l'accompagnement d'outils et de services innovants fondés sur les connaissances scientifiques et pratiques. Les mécanismes de transfert doivent sans cesse être raffinés pour que l'innovation rejoigne effectivement les milieux de pratique et que ceux-ci se l'approprient. En amont, la consultation permet d'identifier des besoins et de déterminer des thèmes prioritaires; puis, les différents partenaires participent à la conception des outils ou services. Une fois ceux-ci produits et distribués, il faut proposer des mesures d'accompagnement pour soutenir leur appropriation. Enfin, l'évaluation permet de rectifier le tir au besoin. L'efficacité est la clé, et repose sur quatre principes opérationnels : l'adaptation, la qualité, l'accessibilité et la pérennité.

L'expérience a montré qu'il existe des conditions gagnantes pour favoriser le succès de l'entreprise de transfert. Des attitudes égalitaires et démocratiques réciproques, le partage d'une même croyance dans l'importance et la pertinence de l'expertise de chacun, le respect des compétences de l'autre sont indispensables. Le praticien doit reconnaître que la recherche est un élément essentiel au développement et à la validation de la pratique; symétriquement, le chercheur doit valoriser la recherche appliquée et reconnaître que la pratique professionnelle est essentielle à l'enrichissement du processus de la recherche.

De plus, il faut ménager un espace de concertation, de partage et de travail dans lequel chaque collaborateur apportera sa contribution. Au terme des travaux, l'innovation sera une réalisation conjointe; tous les acteurs concernés devront y avoir été associés. Il faut également assurer l'animation de l'espace de travail, un rôle qu'il est souhaitable de confier à un organisme indépendant.

Une recension des écrits publiée récemment montre les impacts positifs du transfert des connaissances sur les praticiens. « Sur le plan individuel, l'essentiel de ces impacts concerne l'amélioration des pratiques par l'augmentation du niveau des connaissances des praticiens et surtout l'amélioration de leur confiance et leur attitude vis-à-vis de l'utilisation de la recherche dans leurs pratiques quotidiennes. Sur le plan organisationnel, ces impacts concernent notamment le renforcement de la collaboration entre les praticiens et l'efficacité des écoles et du système d'éducation de façon générale. »

Les auteurs, membres de la Chaire FCRSS/IRSC sur le transfert de connaissances et l'innovation de l'Université Laval, concluent également que les gestionnaires en éducation « représentent un maillon important et essentiel dans la chaîne de transfert de connaissances en éducation. Leur présence est fondamentale pour adapter les connaissances générées par les chercheurs afin de faciliter leur adoption et leur utilisation par le milieu de pratique ».

Il faut insister sur deux points. Premièrement, pour une véritable alliance entre la recherche et la pratique, il faut associer à cette entreprise tous les individus et organismes concernés de près ou de loin par la réussite éducative; chercheurs, praticiens, acteurs sociaux, privés et gouvernementaux, monde municipal et milieu des affaires doivent unir leurs efforts. Il importe donc de renforcer la liaison à une très large échelle. Deuxièmement, l'expérience montre le caractère essentiel de l'accompagnement des milieux de pratique pour assurer le succès du transfert et permettre une innovation véritable. D'où la nécessité de mesures de soutien efficaces pour faciliter cet accompagnement.

Un besoin criant d'information se fait également sentir, aussi bien pour des vulgarisations de connaissances scientifiques que pour des descriptions de programmes ou d'outils d'intervention, des exemples de pratiques exemplaires, etc. Voilà pourquoi le CTREQ met sur pied le Réseau d'information sur la réussite éducative (RIRE) avec le soutien de plusieurs organisations. Le service donnera accès par Internet à une information difficilement accessible, produira l'information manquante et fera parvenir une information sur mesure à des utilisateurs-clients.

Enfin, pour que les efforts consentis ne l'aient pas été en vain, il faut à tout prix maintenir l'investissement en recherche et valoriser davantage le transfert des connaissances. Car la prospérité sociale et économique est fonction de la réussite éducative – ce projet de société par excellence. ■

Références bibliographiques

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Savoir changer le monde. La politique québécoise de la science et de l'innovation*, Québec, janvier 2001, p. 10.

BEAUDRY, Denis N., Louise RÉGNIER et Sonia GAGNÉ. Conseil de la science et de la technologie, *Chaînes de valorisation de résultats de la recherche universitaire recelant un potentiel d'utilisation par une entreprise ou un autre milieu*, Québec, 2006, p. 61-75.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Le dialogue entre la recherche et la pratique en éducation : une clé pour la réussite, Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2004-2005*, Québec, 2006.

LANDRY, Réjean et collab. *La recherche, comment s'y retrouver ? Revue systématique des écrits sur le transfert des connaissances en éducation*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2008, p. 43.